

L'évolution de la participation de la société civile au développement selon le modèle traditionnel mahorais à l'heure de la départementalisation :
Entre le Passé, le Présent et l'Avenir

Auteur : M. Daroussi AHAMADI,

Doctorant Géographie Humaine - Université de La Réunion
Quartier Mosquée de Vendredi – 97670 Ouangani - Mayotte
Courriel : doctorat.ahamadi-daroussi@hotmail.fr

RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION :

Partant du postulat que chaque société détient son mode et sa manière de vivre « *sa propre citoyenneté* » et que ce concept est une affaire géographico-historique, c'est-à-dire, une question d'espaces et de temps, nous reconnaissons que la société civile mahoraise de naguère, avec ces traits spécifiques et traditionnels, mettait en pratique de multitudes formes « *de participation* », en créant des facteurs importants pour le maintien paisible de la cohésion sociale. Ces multiples formes de participation trouvent leur fondement dans de polarités diverses, notamment la religion musulmane, les traditions africaines puis malgaches et autres. Ces repères permettent aux communautés des femmes et des hommes d'agir ensemble pour l'intérêt de plus grand nombre de la population.

Les mutations que connaissent Mayotte depuis une quarantaine d'année dans tous les domaines de la vie bouleversent et bousculent les mentalités de jadis et s'accompagnent naturellement des transformations qui touchent les formes de « *participation traditionnelle* » de la population citée ci-dessus. Ainsi, nous assistons à un passage d'une société *civile actrice de sa propre vie*, à une société civile *observatrice et spectatrice de sa destinée*, transformée dans les mains d'une nation très développée technologiquement et économiquement.

Face à cette dichotomie entre la tradition et la modernité, s'appuyant sur la recherche scientifique en sciences humaines et sociales, notamment en géographie humaine, nous souhaitons relever un grand défi, celui d'explorer des idées innovantes pour proposer de nouvelles issues afin de vivifier « la participation » comme au beau vieux temps dans le contexte des réalités de la société actuelle.

Communication summary:

*The evolution of civilian society's participation in development,
according to mahorese traditional model, in departmentalization time :
Throughout the Past, the Present day and the Future*

On the basis of the postulate that every society has his own way of living, "*his own citizenship*" and that this concept is a geographic-historical matter, i.e., it's a question of spaces and time, we recognize that at one time mahorese's civilian society, with its specifics and traditional features, put into practice several form "*of participation*", by creating important factors for the peaceful maintaining of social cohesion. These several forms of participating find their bases on different polarities, particularly Muslim religion, African and then Madagascan traditions and others. These references enable to women and men communities to act together in the interest of a large number of the population.

The changes known so far by Mayotte for about forty years in all aspects of life disrupt and overturn in former times' mentalities. They naturally accompany with transformations that touches the "*traditional participating*" forms of the population quoted above. Thus, we attend to a switch from a civilian society **acting for his own life** to one that is **observant and spectator of its destiny**, transformed into the hands of a high technologically and economically developed nation.

In front of this dichotomy between tradition and modernity, relying on scientific research in human and social sciences, particularly in human geography, we wish to take up a big challenge which

M. Daroussi AHAMADI, Doctorant en Géographie Humaine, Laboratoire CREGUR - Université de La Réunion
is to explore innovating ideas to propose new solutions in order to vivify “participating” like in the
good old days in society’s current reality context.

Notre apport à cette journée doctorale 2011 porte sur le thème de l'évolution de la participation de la société civile au développement selon le modèle traditionnel mahorais à l'heure de la départementalisation. Nos travaux seront découpés en trois parties basées sur la chronologie historique « le Passé, le Présent et l'Avenir, » que nous découpons temporellement comme suit :

I. Le passé qui recouvre Mayotte jusqu'aux années 1960

II. Le présent qui intéresse les années 1970 jusqu'à 2010

III. L'avenir qui se situe à partir de cette année 2011, date de l'accession au Statut Départemental

PROBLÉMATIQUE :

De quelle manière la société traditionnelle mahoraise s'organise-t-elle pour participer au développement de son territoire ?

HYPOTHÈSE :

Plus la population locale participe en profondeur à la construction d'un projet qui la concerne, plus la réalisation a une plausibilité d'avoir une assise, plus le projet est susceptible de recueillir une compréhension et une légitimité, en somme une appropriation par les bénéficiaires.

MAYOTTE
DANS LE PASSÉ :
.... Jusqu'aux années 1960

Des principes fondateurs structurants la société mahoraise, nous en extrayons quelques-uns qui nous semblent les plus appropriés à notre présente communication, sans être exhaustive.

En effet, depuis toujours, la société mahoraise lègue des modes d'organisations humaines spécifiques de génération en génération par des moyens aléatoires, mais permet d'avoir des marqueurs culturels spéciaux. C'est :

Un principe de l'oralité bien ancrée dans les mœurs

Le principal mode de communication de la société mahoraise repose sur le principe de la tradition orale. Ainsi, des pans entiers nécessaires pour la compréhension du territoire comme le peuplement, la création et l'extension des villages, le mode de fonctionnement des activités culturelles spécifiques, les rapports entre communautés, entre lignées, entre développeurs et subordonnées, entre classes sociales sont par exemple autant des repères qui se partagent par une succession de génération par le biais de la mémoire orale.

A titre d'exemple, en 2005, Isabelle DENIS, alors doctorante en histoire illustre la problématique de l'oralité de la société mahoraise à travers une contribution intitulé « *Comment écrire l'histoire de Mayotte* » et dit-elle « *Ecrire, est une démarche peu coutumière à Mayotte, laquelle jusqu'alors privilégie de par sa tradition la mémoire orale. Ecrire l'histoire de Mayotte, c'est oser remettre en cause le témoignage indiscutable de l'Ancien. La démarche est donc suspecte pour une partie non négligeable de la population. Elle dérange parce qu'elle nécessite la distinction entre l'événement perçu et l'événement réel dans son contexte et oblige le recul face au vécu puis l'analyse, ce qui est ressenti comme une sorte de recomposition du passé et donc d'une falsification des événements ; corollaire auquel nous n'avions jamais pensé* ».

Un mode de vie profondément communautaire

L'un des aspects importants de la vie culturelle à Mayotte concerne les diverses formes d'organisations communautaires qui permettent de rapprocher les gens, d'animer les villages, de faire vivre la solidarité... Parmi ses organisations communautaires, on peut citer par exemple :

- LE SCHIKAO : Ce sont des groupes sociaux dans chaque village qui réunissent les membres d'une même classe d'âge « Hirimou ». Par exemple on trouve le SCHIKAO pour la tranche d'âge 20-25 ans, puis 26-30 ans et ainsi de suite... C'est le SCHIKAO qui décide la construction d'une mosquée, l'organisation d'une fête, les relations à entretenir avec un village voisin...

- LE CHOUNGOU : C'est un repas communautaire avec ses us et coutumes que chaque membre de CHICAO se doit d'organiser pour ses paires. Ajoutons que ce rituel est une obligation et comme telle, elle constitue une dette envers les sociétaires. Très souvent, c'est à l'occasion d'un mariage avec une fille « vierge » qu'un homme organise son CHOUNGOU.

- LA MOUSSADA : C'est une manifestation qui regroupe des gens en vue de venir en aide à quelqu'un qui a besoin d'un coup de main pour mener à bien une tâche, réaliser un projet. Cela peut être le cas d'un adolescent qui construit sa cabane (banga), d'un parent qui construit une maison en parpaing et qui arrive au stade de la toiture en béton armé, la moisson du riz ...

LE CHILINDRO : C'est un groupe de personnes « générationnelle ou intergénérationnelle » qui s'assied à une placette dans les villages¹ pour passer le temps et échanger informellement sur n'importe quel sujet de la vie. Il est notamment admis qu'un jeune qui ne s'y implique pas, rate beaucoup de choses, en particulier les vécus des précédentes générations... et sera en conséquence moins intelligent.

LE CHAMA : Ce sont des groupes d'appartenance dite « mabéya – générationnelle » semblable à une organisation associative « de fait » qui sont parmi les vecteurs majeurs d'animation culturelle des villages et quartiers.

En général les échanges humains sont fondés sur diverses formes de solidarités informelles. Ainsi les gens se rendent visite, s'entraident. On veille beaucoup sur le voisin en allant chez lui pour discuter, prendre de ses nouvelles, l'aider à faire ses travaux domestiques... Si on est en rupture de provisions chez soi-même (riz, sel, manioc, banane...), il est de coutume d'en demander au voisin ou à un membre de la famille. Par famille, il faut entendre les parents, les frères et sœurs, les oncles et tantes, les cousins et cousines ainsi que les personnes assimilées. Dans ce mode vie communautaire, la participation à des groupes d'appartenance selon des références spécifiques comme l'âge, le village, la famille ainsi que les cérémonies religieuses et confrériques... sont autant des fondamentaux qui démontrent l'aisance d'un jeune dans sa localité.

Au final, retenons que c'est donc une cohésion sociale forte, basée sur la l'amitié et la fraternité qui unissent la société. Les biens gratuits tels que fruits à pain, mangues, bananes, manioc... sont courants.

Une pratique de lavage des vêtements à la rivière

Traditionnellement, dans les familles, c'est à la femme que revient la responsabilité de laver les vêtements. Pour se faire, elle se déplace du foyer familial en traversant le village et en portant les habits sales à l'aide d'une cuvette sur la tête pour effectuer le lavage à la rivière. Ainsi le lavage du linge à la rivière constitue un des temps essentiels où les femmes communiquent sur les pratiques féminines, le « Ouhowa arbaïni », c'est à dire la baignade rituelle 40 jours après l'accouchement, échantent leurs expériences diverses (éducation des enfants, aventures...). Donc pour les jeunes filles qui accompagnent souvent leur mère, ce lieu est un espace d'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être, mais aussi lieu de transmission des valeurs morales telles que la justice, l'honnêteté, le respect...

Une coexistence d'une diversité linguistique

La situation linguiste de Mayotte est marquée par une coexistence de plusieurs langues résultant de son peuplement. En appellation, toutes langues se prononcent à partir d'un préfixe commençant par « schi » dans la langue la plus parlée qui est le « schimahorais ». Voici les principales langues régionales parlées localement, avec une prononciation en « schimahorais ». Il s'agit de :

- Shimahorais variés
- Schibouchi variés
- Schifarantsa
- Schiguazidja
- Schizouani
- Schihindi

¹ A Mayotte, le village est une entité qui est doté d'une identité spécifique qui unit les habitants, et est facteur majeur pour initier des actions communautaires. L'entité village constitue ainsi une base spatiale support permettant de rassembler des gens animés d'un destin commun « d'une citoyenneté » et tourné dans la trajectoire de « tirer l'entité géographique vers le haut ». Ceci est une répétition par rapport au paragraphe précédent

L'un des points communs unissant ses deux langues est qu'elles sont parlées sur le principe de discontinuité géographique villageois.

Au niveau du « schimahorais », la langue est parlée différemment selon que l'on réside dans quelques villages qui se revendiquent plus privilégié d'après la stratification sociale² comme Sada, Mtzamboro, Bouéni...et d'autres comme Bandraboï, Démbéni...

Pareil pour le « schibouchi » où cette langue est parlée d'une façon hétérogène selon les villages. Il y a même souvent incompréhension et moquerie entre les dialectes. C'est par exemple le cas entre les villages de Chiconi et Poroani, de Accoua et Ouangani.

En faisant un rapprochement avec le contexte à Madagascar, il faut savoir qu'on dénombre plus de 15 ethnies et plusieurs dialectes. Notons que les personnes qui parlent ces dialectes ne se comprennent pas toujours entre elles. En outre, il faut savoir que l'un des aspects les plus consensuels dans les phases de peuplement de Mayotte repose à propos de l'arrivée de multiples ethnies malgaches dont « Antalaoutsi, Bétsirétska, Antakara... ». Cette situation peut être parmi les éléments justifiant les multiples dialectes de « schibouchi » parlés à Mayotte.

Une stratification sociale ferme

Les mentalités traditionnelles mahoraises sont rythmées par d'innombrables sources de distinctions profondes qui sont non apparentes, donc non identifiables et par définition incompréhensibles de la part des cultures d'ailleurs et de la jeune génération. Dans les relations interpersonnelles et/ou groupales, au niveau de la vie quotidienne locale ces distinctions peuvent se traduire tout au mieux par des plaisanteries, et au pire, par des actes de discrimination directe ou indirecte verbale notamment. Ainsi, il est de coutume que la société mahoraise érige psychologiquement des barrières pour dresser des formes de sélection au regard des contextes particuliers en présence. Pour remonter à la source de ces distinctions, on peut notamment revenir sur quelques causes :

→ **Distinctions** par l'approche de **la classe sociale**. Ici, notons principalement quatre distinctions en partant du haut au plus bas de l'échelle.

Au sommet de la pyramide, il y a le prestige social extrême pour le **Sharifou** qui se déclare descendant du Prophète Mahomet. Vient ensuite le **Kaba ila**, qui représente la famille relevant de la noblesse. Par la suite, on retrouve le **Mgwana** qui est le fait « d'homme libre ». Enfin, au plus bas de l'échelle, ajoutons le **Mrumwa** ou **Mchédzi** pour les « descendants d'esclaves ».

→ **Distinctions** par l'approche **linguistique**. Ici, les locuteurs de multiples langues concomitantes sur l'archipel peuvent avoir tendance à se moquer et même à l'intérieur d'une même langue comportant des dialectes variées comme le schimaorais, le schibouchi etc.

→ **Distinctions** par l'approche **villageoise**. Ici dans les villages, des différenciations s'opèrent entre les natifs et les étrangers « wagneji/wadjény ». Certaines fonctions comme Imam à la moquée est la chasse gardée des wagneji.

Bien que la société mahoraise soit égalitaire et soudée, ces strates demeurent latentes et font surface à certains moments et peuvent être facteur tant de rassemblement que de division.

² *Scharifou, Kaba ila, Mgwana, Mrumwa*

L'éducation est l'affaire de tous

La société mahoraise considère que l'éducation d'un enfant et d'un jeune « futur adulte qui est attendu par tous » est suffisamment importante pour que tous les adultes au sens large s'y impliquent au village. Ainsi, chaque personne se trouvant en position d'aîné par rapport à une autre, en particulier les parents, a le devoir moral de veiller à ce que tous les enfants du village respectent par leurs actes les codes sociaux de bonnes conduites (écoute et aide des anciens³ et de ces paires, usage des formules de salutations, fraternité et entraide...).

Dans ce contexte, est-il fondamental d'évoquer les finalités de toute action éducative envers les enfants et les jeunes ? A l'exemple d'Edouard LIMBOS soulignant que « *les parents et les éducateurs naturels qui, antérieurement, avaient pour but de former des enfants polis, aimables, conformes aux traditions familiales, traités, dès leur petite enfance, comme des adultes en réduction* », la société mahoraise dresse une sorte de moule dans lequel est tracée le cheminement idéal, que tout le monde fonde un espoir de voir évoluer la jeunesse :

Ⓜ *Le principe de séniorité*

Un des ciments qui structurent l'organisation de la société mahoraise réside dans les relations interpersonnelles où prépondère la place de l'aîné. Ainsi, quand un enfant et/ou un jeune est en face d'une personne plus âgée que lui, il y a lieu de tenir compte que des particularismes culturels honorifiques, privilégient l'autre. De ce fait, il faut baisser sa voix en s'exprimant, chercher à lui donner raison dans les échanges, lui laisser le soin d'entamer et de clore les discussions. Ceci est une des principales valeurs morales et sociales fondateurs de savoirs-être traditionnels.

Salim MOUHOUTAR souligne que « *Dans toutes les familles traditionnelles, les parents, les plus âgées, prennent en charge les enfants et les plus jeunes jusqu'au jour où ils seront invalides pour que ceux-ci leur reviennent à la rescousse (une sorte d'assurance vieillesse). Les plus jeunes doivent beaucoup de respect aux plus âgés. Tel était l'état des lieux au temps où tout le monde s'intéressait à cette organisation traditionnelle* ».

Ⓜ *Les structures d'éducation traditionnelle*

Il faut savoir que dans la société mahoraise, la principale structure dispensatrice des valeurs éducatives pour l'enfance et la jeunesse demeure le « chioni » en d'autre terme, « l'école coranique ». Intéressons-nous à présent aux rôles et aux fonctions assignées à cette structure par la société locale.

Selon Farouk TOPAN dans les sociétés musulmanes, les parents attendent de l'école coranique qu'elle enseigne deux fondements aux élèves. Il s'agit de la mémorisation et l'écriture du coran ainsi que l'apprentissage des gestes de bonnes manières.

Concernant le second point « gestes de bonnes manières », les parents attendent des maîtres, en particulier de ceux des écoles coraniques traditionnelles, qu'ils fassent de leurs enfants des individus qui se conduisent bien. Aussi, ce que Farouk TOPAN fait remarquer au Zanzibar est valable à Mayotte : l'éducation, « dans son sens le plus large » que les enfants reçoivent à l'école coranique est destinée à « les rendre soumis, respectueux et obéissant ».

³ Pour illustration, un enfant et/ou un jeune polit, qui voit un adulte porter un objet sur la tête ou l'épaule doit l'aider en commençant par le saluer puis le prendre « l'objet » et l'emmener à sa destination. Dans ce sens, l'adulte aidé prodiguera toutes sortes de prières qui peuvent servir dans ce monde ou bien au-delà non seulement au bénéfice de l'aidant mais aussi de ces parents.

Une prépondérance de la religion musulmane

La population mahoraise est musulmane à plus de 95%. C'est un islam sunnite, très éloigné du radicalisme ou de l'intégrisme connus dans certains pays, notamment arabiques. En effet, le modèle musulman mahorais repose sur la tolérance. Selon Sophie Blanchy Daurel, l'islam présente dans la côte est-africaine et aux Comores dont Mayotte ne cherche pas à affronter les autres croyances traditionnelles et populaires mais se superpose à elles, en essayant progressivement d'en purifier les élèves coraniques au fur et à mesure de leurs études.

La présence et la domination de l'islam se traduit dans la vie quotidienne. Ainsi, chaque Mahorais en tant que musulman doit respecter les 5 piliers obligatoires de l'islam. Le « Shahada » qui est la profession de foi, les cinq prières journalières, « le Zakat » qui est l'aumône ainsi que le ramadan et le pèlerinage à La Mecque. S'en suit de multitudes implorations et prières selon la situation ou l'évènement en présence. Chaque évènement important de la vie (passer un permis de conduire ou un examen, entamer la construction d'une maison, enterrer un mort...) est précédé d'une imploration pouvant prendre diverses formes que sont « le chidjabou, le badri et le hitma coran ». Certaines sont clôturées par des repas plus ou moins importants qui sont préparés par la communauté toute entière.

L'objectif central des implorations est de rechercher la proximité avec « le prophète Mahomet », donc la bénédiction de Dieu qui permet une aisance dans ce bas monde mais aussi au-delà.

Une valeur ajoutée des mouvements et organisations de jeunesse

La jeunesse mahoraise d'hier se caractérisait entre autre par la multiplicité d'organisations et mouvements de jeunesse, composée de classes d'âge, dite « chikao », des associations « chama », des élèves de diverses confréries essaimés dans les villages... Des activités culturelles, socioreligieuses relevaient des initiatives de la jeunesse. Parmi celles-ci, insistons sur quelques-unes déclinées ci-dessus :

Ⓜ *La construction des vala « enclos »*

Sur le plan culturel, pour se doter d'un lieu de rencontre et d'échange, notamment la projection de films sur grand écran, des pièces de théâtre, de spectacle de danses folkloriques, la jeunesse à travers les organisations associatives, dite « Chama » construisait des enclos « vala » par le biais des matériaux comme des bois, des lianes, des feuilles de cocotier tressées en « Mtsévé ». Par la suite, la surveillance et l'entretien des enclos « vala » incombait aux constructeurs, qui sont, pour mémoire, les membres d'un « Chama ». On assistait à une véritable appropriation de l'enclos « vala » par les bénéficiaires au sens large.

Ⓜ *Le Mrengué*

Le Mrengué est une activité de lutte « boxe » où deux hommes se défient sous l'arbitrage d'un tiers qui est chargé d'assurer une séparation entre les challengers. C'est un combat à main nu opposant des personnes qui ont approximativement la même âge « hirimou ou béya ». On dénombre deux types de « Mrengué », l'un est le fait des amateurs du même village, appelé « wassi na wassi » où chaque combattant connaît l'adversaire, tandis que l'autre oppose deux villages et s'organise sous forme d'un championnat de football comme le souligne le « Quotidien Albalade Mayotte » dans un article du 22 août 2011, où une première localité reçoit à domicile, puis en déplacement.

Le combattant le plus valeureux à l'occasion d'un ou de « Mrengué », bénéficie d'un titre honorifique, respectable à savoir « Koungué ». Ainsi dans chaque village ou bien dans un micro région de Mayotte, il existe des « Koungés » un peu partout (Daouda Zoubadou de Bouéni, « le regretté Papadjo à Tsingoni », Djédjé à Gnambadao etc).

Ⓜ *Des groupes confrériques «twoiraka» :*

Il existait plusieurs confréries dans chaque village de Mayotte : le Chadhouli « soufisme », le Kadri, le Rafa in...pour les hommes ainsi que le débah pour les femmes etc. Dans ce contexte, les jeunes apprenaient puis participaient aux multiples cérémonies de danses et chants religieux qui se déroulaient à travers l'île. Ces activités socioreligieuses étaient l'occasion de rencontres, de connaissance, de fraternité et d'amitié entre les pratiquants.

Souvent des distinctions s'opéraient concernant l'émergence des talents liés par exemple à la tonalité des voix, à la maîtrise de plusieurs chants ou la fonction IMAM « GUIDE » qui donne le rythme. De nombreux « IMAMS » ont laissé leurs empreintes dans l'histoire et composent un club très fermé de « CHÉCK ».

Ⓜ *La construction des banguas « cabane » :*

L'un des marqueurs qui fondent la jeunesse mahoraise, en particulier les hommes, réside depuis l'adolescence où le garçon s'organise avec un ou quelques amis et/ou membres de sa famille comme cousin maternel et/ou paternel appartenant à la même classe d'âge « hirimou ou bien béya » pour construire une cabane « bangua » et y habiter. Ceci représente un espace d'initiation à l'autonomie vers l'âge adulte.

Ⓜ *La vivacité des jeux et activités ludiques*

La pratique des jeux et des activités ludiques était très présente chez les jeunes, en particulier des garçons qui jouissaient de plus de liberté que les filles. On dénombre diverses catégories de jeux et d'activités ludiques telles que des jeux sportifs, des jeux de constructions manuelles, des jeux de sociétés, des chants, des chants dansés... S'agissant des jeux sportifs, pour le football, les jeunes les pratiquaient dans des terrains vagues qu'ils préparaient eux-mêmes ou sur les plages à partir des ballons qu'ils fabriquaient.

Ⓜ *La vivacité des activités paysannes et champêtres*

Les occupations principales des jeunes mahorais d'hier étaient focalisées sur des activités paysannes et champêtres. Cela va de la culture sur brûlis des champs et s'en suit par la plantation des aliments de subsistance comme le bananier, le manioc, les fruits à pains... Pareil pour de multitudes de fruits tels que des papayers, des manguiers, jacquiers. Prenons également en considération une panoplie de savoir faire traditionnels qui se pratiquait dans les champs au gré de mimétisme auprès des aînés.

C'est le cas de l'artisanat comme des chapeaux, des paniers... Il existait des objets utilitaires que chaque jeune apprenait notamment pour couvrir les toitures et les clôtures des maisons (mbagua et mtsévé, tous deux conçus à l'aide de feuilles de cocotiers). A ces activités de cueillettes et de constructions manuelles, s'ajoutait la pêche pour ceux qui habitaient les villages côtiers et des grillades pour tous.

L'administration traditionnelle des villages

Pour rappel, dans l'organisation spatiale, le village demeure un point de repère fondateur, qui permet de constituer l'identité des personnes et des groupes. Dans ce sens, Salim MOUHTAR dit « *l'individu est donc défini par son village d'origine... C'est ainsi que chaque personne est identifiée par son prénom, le plus souvent associé au nom de son village d'origine... Lorsque par exemple vous êtes à sa recherche, (connaissez-vous Fatima Salim ?), demande l'étranger qui vous croise Et vous lui faites préciser : laquelle ? (Celle de Sada ? ou celle de Kavani ?)...* ».

Historiquement, l'île de Mayotte dans son mode de fonctionnement traditionnel, place à la tête de chaque village des autorités coutumières et religieuses qui jouent des rôles et des fonctions essentielles pour l'organisation des activités d'intérêts collectifs, nécessaires pour la constitution et la conservation de la cohésion territoriale et sociale. Parmi ces autorités, prenons-en deux et tentons de préciser leur rôle. Il s'agit du « chef de village » pour l'unité spatiale villageoise et « d'un foundi » pour toutes les actions d'instruction, d'éducation et d'apprentissage.

Ⓜ *Le Chef de village*

Fonction accessible au rang fermé, elle est exclusivement réservée pour les hommes et ouverte principalement par voie de transmission familiale. Structurée comme une espèce de caste, elle est le monopole de la classe sociale privilégiée, dite « Wangwana⁴ » et d'autre part « Monyej⁵ ». Dans le contexte traditionaliste local, le chef de village jouit d'une légitimité indéniable.

Relais et informateur du chef de canton et des autorités administratives vis-à-vis de la population, c'est à lui que revient d'informer la population du jour de la collecte de la «tété» l'impôt, de la présence des agents de santé pour des campagnes d'information et de sensibilisation dans le domaine de la santé publique...

Une des missions les plus importantes d'un chef de village est de veiller à la salubrité publique puis à l'embellissement des villages (chaque abord de maison, chaque rue, chaque place publique, en somme chaque espace commun doit être propre) et cette noble mission incombe donc au chef de village.

Ⓜ *Le Foundi*

Le terme « Foundi » détermine une personne détentrice d'un savoir-faire ou d'une compétence religieuse, manuelle, intellectuelle... Cette distinction confère à une personne d'importantes responsabilités car elle est classée parmi les éducateurs, donc en charge de l'éducation des enfants et des jeunes. Comme telle, la société attend du « Foundi » qu'il soit exemplaire en terme de comportement, puis prenne part activement aux messages éducatifs. Les valeurs sociales et morales telles que l'obéissance aux anciens, l'honnêteté, la justice, l'interdiction de tuer, de voler... sont dans le listing des missions et rôles qu'un « Foundi » quelconque se doit de partager avec ces élèves. Les parents viendront confier des discrétions familiales, notamment les projets comme la circoncision, le mariage... de l'élève à son « Foundi » qui seront parmi les premières à avoir l'information.

⁴ Voir de plus amples détails à la page n° , rubrique stratifications sociales mahoraises

⁵ Monyej veut dire « un natif d'un village et est propriétaire foncier »

Une métamorphose du statut politique

Depuis plus d'un siècle et demi, la vie politique de Mayotte demeure marquée par la quête d'un statut administratif. Au demeurant, la Départementalisation tant vantée ayant été acquise en mars de cette année 2011 dans cet archipel du fin fond du Canal de Mozambique, doit être réussi au risque de décevoir des milliers et des milliers des femmes et des hommes. Le rappel d'une chronologie permet de mettre en exergue les réalisations statutaires intermédiaires depuis la cession de Mayotte à la France au 19^{ème} siècle ainsi que les dernières étapes à franchir pour aboutir à une stabilité institutionnelle complète et durable.

DATE	STATUT	OBSERVATIONS
1841/1843	Cession de Mayotte à la France	Recherche d'une organisation appropriée (colonie autonome ou autres formules) ; c'est le rattachement à La Réunion...
1912	Rattachement de la colonie de Mayotte à Madagascar	Les autres îles comoriennes sont soumises aux mêmes principes.
1946	Transformation des Comores dont Mayotte en TOM	Mayotte demeure la capitale.
1958	Revendication du Statut « DOM »	L'initiateur en est Georges Nahouda à l'occasion du congrès tenu dans le village de « Tsoundzou ».
1976	Collectivité Territoriale	Statut européen « PTOM » au même rang que les 3 autres îles des Comores.
2000/2001	Collectivité Départementale	Statu quo européen
2003	Inscription de Mayotte dans la Constitution française	A la faveur de la révision constitutionnelle pour graver dans le marbre l'organisation décentralisée de la République mais demeure toujours PTOM.
2010/2011	Départementalisation	Même Statut Européen
2014 ?	Espoir d'intégration européenne par la voie du statut de «RUP - Région ultrapériphérique ».	De multiples travaux politiques et techniques sont en cours pour l'accession à ce statut à l'horizon 2014.
???	Espoir de reconnaissance régionale par l'adhésion à l'organisation inter étatique « COI – Commission de l'Océan Indien »	A la lumière du différend territorial franco comorien, sur la base du droit public international, un consensus doit être trouvé entre les deux Etats.

Véritable cas d'école institutionnelle, le terrain mérite d'être défriché à l'avenir pour éclairer les jeunes juristes mais peut-être aussi des anciens non avertis pour en cerner les enjeux et éclairer le plus grand nombre.

La citoyenneté selon le modèle traditionnel mahorais

Sans esquisser les contours de la citoyenneté qui est en soit un chantier colossal qui nécessite une contribution spéciale en plusieurs tomes et n'est pas l'objet central de nos travaux, choisissons quelques considérations générales universelles avant de revenir sur la citoyenneté locale à la lumière du modèle familial mahorais.

En effet, la citoyenneté renvoie généralement à des valeurs et des principes issues des vieilles démocraties contemporaines⁶ et se décline par exemple sur des concepts de « la nationalité, des droits et devoirs, des modes de participation à la vie de la cité... ». Par ailleurs, il est également admis comme le souligne Bernard Bier, dans un article intitulé « la citoyenneté, de quoi parle-t-on ? », que *la citoyenneté est un concept évolutif*. Ainsi, nous notons que chaque société a son mode et sa manière de vivre sa citoyenneté, c'est une affaire géographico-historique, en ce sens, c'est une question d'espace et de temps.

Quant à Mayotte, il nous revient à présent de tracer les bases de la citoyenneté selon le modèle traditionnel. En effet, bénéficie d'une légitimité de la citoyenneté mahoraise, celle ou celui qui répond aux catégories ci-après.

RUBRIQUE	DÉTAILS	OBSERVATIONS
Mogneji dans un village	Une personne est qualifiée de Mogneji quand elle est native d'un village, y détient ses intérêts moraux, notamment les membres proches de sa famille, propriétaire de son habitation, d'un foncier au village et/ou à la campagne, élève des animaux domestiques consommables.	L'opposé de ce terme se dit « Mdjéni » veut dire Etranger.
Musulman (e) et assimilé (e)	Etre croyant et pratiquer les 5 prières journalières, participer aux diverses formes d'imploration (chidjabou, badri, hitima...) et remplir toutes les pratiques qui sont les piliers de cette religion.	Qui n'est pas musulman (e) est qualifié de « Kafiri », autrement dit, un mécréant.
Confrérisme	Être « Mouride », c'est-à-dire appartenir à une confrérie « twoirika » de familles diverses telles que le soufisme ou le kadri... constitue un plus qui confère une signe supplémentaire de proximité à Dieu.	A Mayotte, il existe des confréries spécifiques pour les hommes et pour les femmes.
Implication aux groupes d'appartenances traditionnelles	Prendre part aux diverses organisations communautaires comme « Schikao, Schilondro, Moussada... » sont parmi les indices d'intégration sociale réussie de la part des jeunes.	A contrario, ne pas y participer revient à une auto-exclusion qui est vu comme une lâcheté.

⁶ Compte tenu de la transversalité du thème de la citoyenneté, elle intéresse les 3 rubriques de nos travaux « Passé, Présent et Avenir), nous reviendrons donc à ce propos dans chacun des autres parties.

Savoir être et Savoir vivre	L'obéissance des anciens, des foundis, l'honnêteté, la justice, l'amitié sont parmi les fondations qui maintenaient la société en harmonie.	Le mécanisme de fonctionnement sociétal conditionnait les jeunes à la discipline et au respect de l'autorité.
Solidarité familiale	Venir en aide aux membres de la famille, en particulier celle de la lignée maternelle en vertu du principe de la matrilinearité (partager ses revues monétaires, ses biens matériels....).	Une pratique inverse expose son auteur à une sorte de stigmatisation et exclusion qui est diffusée auprès des villageois.
Abondance des lieux sacrés et profanes	La multiplication des lieux, des usages et des pratiques sacrés d'une part et profanes d'autre part.	Le premier est en rapport avec la religion musulmane et la seconde avec l'animisme.
Traits démographiques	Le fait d'avoir plusieurs enfants, en particulier de deux sexes est une marque de réussite humaine, mais aussi la garantie (pour pallier à l'absence de pension de retraite) d'une prise en charge par sa progéniture une fois la vieillesse ⁷ tapante, sans oublier l'espoir des implorations ainsi que des prières après l'appel de Dieu pour l'autre monde.	Ne pas avoir d'enfant constitue une exclusion extrême et une victimisation sociale qui peut pousser à un isolement.

⁷ D'après l'hebdomadaire Mayotte Hebdo n°475, Mme Fatima qui a la soixantaine déclare « *J'ai élevé mes enfants, pour qu'eux aussi puissent un jour m'aider* ».

MAYOTTE
DANS LE PRÉSENT :
De 1970 à 2010

En terme de chronologie historique, à compter du milieu de la décennie 1970, de nouvelles données géopolitiques apparaissent et viennent bouleverser et bousculer complètement les fondamentaux de la société mahoraise. En effet, sur le plan politique, Mayotte se disjoint institutionnellement des autres îles des Comores et recherche son ancrage dans le giron de la République Française par le biais du statut « Départemental ».

Sur le plan *normatif*, cette francité s'opère sur la base d'une loi organique qui date du 24 décembre 1976 et crée un statut tout à la fois spécial et singulier dit « Collectivité Territoriale de Mayotte ». Ledit instrument législatif apporte une rupture notable aux pratiques du pouvoir Parisien vis-à-vis du futur 101^{ème} Département français comme le souligne Salim MOUHTAR⁸. Ainsi ; plusieurs politiques publiques françaises sont amorcées par le biais de multiples ramifications en vue de rapprocher les structures locales du modèle français dans tous les secteurs. Parmi ces réalisations fondatrices du chantier de l'installation franco-occidentale, nous optons l'étude critique de trois jalons.

1. La création des services déconcentrés pour la représentation des administrations centrales

Ce sont particulièrement, la représentation du Gouvernement, la Justice, l'Education nationale, l'Aménagement du territoire, le Sanitaire et social, l'Agriculture, ainsi que la Jeunesse et sports... En référence aux modes d'organisations administratives nationales, ces services déconcentrés, chargés de mettre en pratique les politiques de leur administration centrale respective sous l'autorité du « Représentant du Gouvernement », jouissaient d'un pouvoir local majeur, il cumulait en outre les fonctions « *d'exécutif puis ordonnateur* » de la Collectivité.

Cette dualité de compétences des services de l'Etat s'est étalée jusqu'à la publication d'une nouvelle loi organique, conçue comme pré-départementale, précédée de multitudes tergiversations de la part des plus hautes autorités politiques nationales, c'est la loi du 11 juillet 2011 qui met en place à nouveau un statut transitoire appelé « Collectivité Départementale ». Cette nouvelle loi s'est vue devancer d'un acte politique, intitulé « *Accord sur l'avenir de Mayotte* » signé le 27 janvier à Paris entre le Gouvernement et la majorité des partis politiques locaux où sont déclinés les axes fondateurs que doivent être pris en compte pour préparer l'archipel de Mayotte à entrer dans le droit commun républicain.

2. La création de certaines Institutions politiques locales

Sur le plan de la vie politique, la loi organique du 24 décembre 1977, en mettant en place de nouvelles institutions locales, permet de favoriser le pluralisme démocratique et l'exercice du pouvoir par des responsables mahorais. Il s'agit du Conseil Général puis des Communes qui sont au nombre de 17.

Si ces nouvelles institutions publiques locales ont permis l'émergence de nouveaux contextes favorables à l'initiation des projets de la part des élus locaux, au demeurant, la position de l'Etat par le biais du démembrement de ces services déconcentrés est prépondérante, voire une obligation préalable. Rappelons que le Préfet avec le concours des services de l'Etat était l'exécutif et l'ordonnateur du Conseil Général d'une part et exerçait un contrôle *a priori* des actes des pouvoirs communaux d'autre part. Ainsi, tout projet quelconque devait avoir l'accord en amont du Préfet avant sa réalisation.

⁸ Mon ami Salim MOUHTAR, surnommé « BOUBA », indique dans son ouvrage *MAYOTTE, une appartenance double*, p.9, « Avant 1975 deux ensembles sociaux cohabitaient dans chaque village. D'un côté, une société mahoraise enfermée dans ses traditions dans les villages, avec à la tête... un chef de village et un chef religieux ...qui prenaient les grandes décisions... De l'autre côté, l'administration de type colonial à Dzaoudzi. Ces deux champs s'ignoraient totalement... »

3. L'émergence et la montée en puissance du secteur économique privé

Sur le plan économique, nous assistons à une véritable décomposition. En effet, partie d'une économie basée principalement sur une tradition de subsistance où l'agriculture ainsi que la pêche mais aussi l'artisanat jouaient un rôle prépondérant, Mayotte a fait un bond rapide en abandonnant ses pratiques instituées pour embrasser le modèle occidental français, perçu moins laborieux et pénible. De ce fait, on voit apparaître des réalités nouvelles comme le salariat, l'économie de marché et la société de consommation...

Les avancées dues au développement de Mayotte

La combinaison de cette triple direction évoquée auparavant « *création des services déconcentrés et des collectivités locales ainsi que l'émergence accélérée du secteur économique privé* » depuis 1977 a basculé l'aspect matériel, physiologique et spatial de Mayotte du Moyen Âge au 21^{ème} siècle en quelques décennies seulement. Ces transformations matérialistes ont provoqué des ondes de choc sur les mentalités des personnes et des groupes, en somme, de la société mahoraise toute entière. Aussi, il importe d'inventorier quelques-unes de ces principales réalisations :

- La mise en place d'une politique publique volontariste pour la construction de l'habitat
- Le désenclavement terrestre par l'aménagement des voiries dans l'ensemble du territoire et dans chaque village
- Le désenclavement maritime par l'implantation du port en eau profonde
- Le désenclavement aérien par le biais de la construction d'un aéroport
- La construction des réseaux d'adduction d'eau potable dans tous les villages
- L'éclairage de tout l'archipel par le biais de constructions des réseaux électriques
- La mise en place de réseaux de télécommunication
- L'installation des équipements de santé
- Les constructions d'établissements d'enseignement du premier au second degré ayant permis l'universalisation de l'enseignement
- L'arrivée de la télévision en 1986 et sa diversion vers l'offre satellitaire
- L'introduction des équipements sportifs tels que les terrains de football et des plateaux polyvalents
- L'introduction des équipements socioculturels comme les bibliothèques, les Maisons des jeunes et de la Culture etc.
- L'érection d'équipements de canalisation des eaux pluviales « caniveaux »
- La monétarisation des biens, notamment les produits alimentaire ainsi que de l'artisanat.

Sur le plan humain, tous ces changements dans un laps de temps très court inscrivent l'archipel de Mayotte dans un processus de modernisation et renversent radicalement les structures sociales, génèrent une société duale, partagée entre tradition et modernité :

1) d'un côté, une société ouverte « composé des fonctionnaires, des entrepreneurs, des salariés... » moderne, calquée sur le modèle des habitudes occidentales en terme de mode de vie (consommation, habillement et loisirs).

2) de l'autre, une société fermée (rurale de production), en large majorité paysanne, musulmane, peu francophone et peu marquée par l'écrit, mais dans laquelle on observe la chute de l'autorité et l'encadrement familial, l'évolution des tabous, notamment sexuels, l'affaiblissement de la vie de groupe et des solidarités coutumières, la transformation du statut de l'enfant du fait de la scolarisation.

Des carences majeures observées dans le développement de Mayotte

Si des avancées indéniables sont enregistrées au niveau de l'amélioration du cadre de vie de la population, il reste que ces changements s'accompagnent d'une avalanche de ratés. Ce sont notamment au niveau des personnes et des groupes sociaux spécifiques :

- **L'inégalité des revenus salariales** entre les couches de la population, en particulier des agents publics et privés en provenance de l'hexagone affectés à Mayotte puis des mahorais « des indigènes ». Selon Jean-François Hory⁹ « nous avons la survivance d'un système de type post-colonial où l'administration dominée par des expatriés et ... des grandes entreprises du secteur privé aussi, qui émet des normes...[...] « C'est une caractéristique des systèmes coloniaux que de déresponsabiliser les citoyens qui s'en remettent à une puissance extérieure pour régler les problèmes d'intérêt général selon les normes extérieures. »

- **Le chômage de masse**, très élevé, apparaît comme une rançon du salariat malgré une forte progression de l'emploi soulignée par l'INSEE mais qui est un problème nouveau pour la société mahoraise, est estimé à 35,5 % en août 2000 et 26% en 2007.

- **L'émergence des « ghettos de m'zougouland »** est un symbole de l'échec du brassage des communautés. Il s'agit des quartiers limitrophes des villages où, ont été érigés des lotissements spéciaux pour les expatriés métropolitains. Ces derniers, une fois établis, développent « une activité sociale de ghetto » selon Jean-François HORY ; ils peuvent rester à Mayotte pendant 4 ans sans parler d'autres choses que de leurs préoccupations professionnelles ou statutaires ».

- **La chute de l'autorité des parents et le déphasage des anciens** provoquent une coupure entre les générations et entraînent l'arrêt du processus d'enculturation (les personnes âgées et les adultes comprennent de moins en moins les jeunes et disent que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas ceux attendus par la société traditionnelle mahoraise).

- **La montée en flèche des actes de délinquance et de déviance** tels que viol, vol, violence, bagarre entre jeunes, apparition de phénomène de bandes.

- **Le peu de considération pour les infrastructures publiques** telles que des écoles, des maisons des jeunes et de la culture, des installations sportives, des panneaux signalétiques etc... qui sont victimes d'actes de vandalisme gratuit. Ces réalisations publiques d'intérêt collectif sont identifiées par une catégorie de la population comme faisant partie de « CIRCALI, c'est-à-dire, propriété des pouvoirs publics et seront refaits d'une manière ou d'une autre car la France est un Etat riche ». Ces infrastructures structurantes destinées à une catégorie des habitants, à l'exemple d'un kiosque pour des pêcheurs en petite terre, de la population toute entière à Koungou qui a détruit la maison des jeunes et de la culture et pareil dans le village d'Acoua qui a bloqué de l'ouverture avant transformation en salle informatique.

- **L'émergence de formes d'exclusions** telles que l'illettrisme en francophonie, l'échec scolaire, le problème du logement, l'endettement dû à l'arrivée de la société de consommation.

⁹ M. Jean-François HORY est un observateur averti du changement de la société mahoraise car a élit domicile dans le 101^{ème} Département Français depuis 1975. Il a exercé plusieurs responsabilités « fonctionnaire préfectoral, assistant parlementaire, Député, avocat, et est actuellement conseiller d'Etat ». Il a accordé un interview à l'Hebdomadaire d'informations, Mayotte Hebdo à l'occasion d'un dossier spécial, intitulé : Relations Mahorais/Mzougou (C.f. à la bibliographie pour de plus amples informations sur les références de l'articles).

- **L'apparition** de l'individualisme : ce phénomène de « chacun pour soit » influence progressivement la vie quotidienne des Mahorais. La notion de familles lignagères se rétrécit, les pratiques religieuses et confrériques s'affaiblissent.

- **La pollution du lagon et des côtes mahorais** qui emmène une bonne partie de la population à s'accorder que la première raison de cette pollution est les constructions des routes et des caniveaux.

- **L'abandon des pratiques communautaires** traditionnelles d'autrefois comme « le Schoungou, le Schikao, la Moussada et le Mrégué etc».

- **L'estompement progressif du lieu d'éducation traditionnel** qu'est « l'école coranique », pourtant premier lieu d'éducation et de socialisation des Mahorais au profit de « l'école laïque occidentale ». La généralisation de l'école laïque occidentale ces dernières décennies a plongé la jeunesse dans une situation d'acculturation. Ainsi la jeunesse (les élèves) se transforme en personnes ni tout à fait traditionnelles ni tout à fait acculturées. Par ce que se cherchant, les jeunes sont plus réceptifs au changement des rôles dans la société selon Souday Soulaïmana.

- **Le creusement d'un fossé entre la majorité et la minorité des mahorais** où dans les relations humaines notamment, d'importants clivages se font jour entre les diverses couches de la société (jeunes/adultes, nantis/pauvres, intégrés/marginalisés). En effet, les catégories sociales favorisées comme les salariés et les entrepreneurs qui s'en sortent, se modernisent en achetant voiture, équipements électroménagers, en construisant ou aménageant des belles habitations pendant que les autres « très démunies économiquement » ont du mal à satisfaire à leurs besoins élémentaires de base (alimentaires, les factures d'énergies...) en l'absence de d'aides sociales...

Toutes ces carences justifiées par des mutations ont un dénominateur commun d'après Michel HERVÉ, celui de provoquer une perte généralisée « des repères », « des fondements » de la société. Ils remettent en cause un certain nombre de liens sociaux fondamentaux (lien familial, l'espace territorial, lien entre les générations etc...).

L'identité culturelle mahoraise qui était fondée sur la solidarité, l'obéissance aux anciens, le respect du sacré, des « foundis/enseignants », la croyance et le respect en Dieu ; aujourd'hui ces règles sont renversées...

Tout cela génère malentendus et frustrations : la population mahoraise a, à notre sens trop attendu de la France ainsi que des hommes politiques des solutions aux évolutions de Mayotte en se démettant des jeux de rôles « ou en acceptant d'être licencié », laissant libre choix à ces derniers.

La domination des pratiques sociétales locales par des apports exogènes non maîtrisés a conduit donc les Mahorais à l'adoption des principes de l'anomie passive mais est entrain de se transformer en protestation radicale dont le paroxysme est atteint durant cette première quinzaine d'octobre 2011 où des manifestations contre la vie chère étaient massivement suivies par la population.

En faisant un croisement entre « *des avancées et des carences* » observées dans le développement de Mayotte, il nous revient à présent de faire un exercice d'intelligibilité périlleux ; il s'agit de tenter d'expliquer les raisons de ces faits nouveaux à la lumière de l'apport des sciences humaines et sociales puis évoquer en dernier lieu des pistes pour éclairer la société civile afin de « *se réactiver pour participer activement aux transformations en devenant des acteurs des changements et peser sur des mesures qui les concernent* ».

Des critiques inhérentes au développement de Mayotte

Les théories fondatrices mises en œuvre pour développer Mayotte depuis les années 1970 reposent principalement sur une stratégie dite de « **rattrapage** ». En pratique, nous entendons très souvent dans les discours officiels mais aussi dans les actions de terrain, des acteurs développeurs/développés employer le terme « *il faut rattraper des retards* » par exemple au niveau des résultats scolaires, des salaires, des aides sociales, des installations sportives, de la protection sociale, des activités économiques, des équipements de la santé etc... Voyons à présent quelles significations recouvrent « *rattraper des retards* ».

Quand on réfléchit et/ou on agit « *en rattrapant des retards* », depuis un acteur isolé jusqu'aux organismes nationaux et internationaux, habituellement, les réalisations sont mal entreprises car on brûle des étapes, on fait vite ce qui doit durer longtemps, on déstructure et on renverse des mentalités des personnes et des groupes, on brutalise des pratiques humaines instituées. En somme, on néglige l'accompagnement des femmes et des hommes pour l'appropriation des aménagements spatiaux lourds. Ainsi, le développement est orienté vers un rapport dominant/dominé où, le développeur qui emmène « une culture d'emprunt » vient imposer sa vision dans une logique de « copier/coller » en transposant ses propres références. De plus, cette pratique de développement par le moyen de « *rattraper des retards* » provient dans le droit fil de la vision coloniale dite « assimilation », décrite par Hélène d'ALMEDA-TOPOR, comme une idéologie considérant une supériorité de la civilisation métropolitaine sur les colonies qui doivent être traitées comme des provinces et de ce fait, sont censés abandonner leurs coutumes et traditions locales en fin d'évolution.

D'une manière générale, la situation du 101^{ème} Département français de Mayotte peut être rapprochée avec les pays pauvres au plan économique à l'échelle universelle où sont conduits des programmes de développement économique et social. Dans ces espaces géopolitiques, Jon BRESLAR constate modestement qu'il apparaît que les principaux problèmes naissent quand les changements trop rapidement introduits viennent tirer une société du 18^{ème} siècle ou 19^{ème} siècle et la pousser dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle en l'espace de deux décades. En d'autres termes, dit-il, une telle position ignore certains principes :

- un équilibre entre les sociétés coexistantes ne peut être trouvé à moins que la société dominante ne fasse un effort pour comprendre et respecter l'édifice social et culturel de la société subordonnée ;

Dans ces conditions, Jon BRESLAR préconise un moyen très louable axé sur deux directions :

1. La culture qui introduit des changements sociaux, économiques, politiques et technologiques a la responsabilité d'identifier les éléments de la société réceptrice qui sont le plus et le moins enclin au changement, prenant totalement en considération les équilibres et les déséquilibres qui existent dans la société la moins développée et les aspirations de ceux qui la composent ;
2. Les processus de développement sont bilatéraux dans la mesure où ils ne peuvent être formulés ou réalisés effectivement sans la participation active et critique des deux sociétés.

Adjoignons la contribution de l'anthropologue Georges BALANDIER dans le processus de la critique de développement par le dynamique exogène. S'appuyant du contexte de l'Afrique, il indique :

« La crise du monde africain renvoie en effet inévitablement à la crise des savoirs concernant l'importation de dynamiques de dehors. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les théories du développement propres aux pays du tiers-monde ont d'abord été marquées par les théories extérieures : celles qui se sont formées et affrontées au sein des sociétés dites avancées, et qui se trouvent maintenant remises en question. Ces théories furent élaborées à partir d'une problématique du changement social, enracinée dans les trajectoires spécifiques de sociétés occidentales qui revendiquent le monopole de la modernité. »

Dans cette perspective, les sociétés africaines ne peuvent que reproduire le modèle des sociétés chargées de les engager dans la modernisation. Pour réussir, on ne leur a pas demandé d'innover à partir de leurs dynamiques et d'orienter le changement dans le sens de leurs systèmes de référence... ».

A l'image des pays pauvres économiquement, le 101^{ème} Département français de Mayotte ne s'est pas fait *avec* les mahorais mais *pour* les mahorais. Par voie de conséquence, nous assistons à l'émergence des discriminations, des inégalités, de domination et de liens verticaux...entre les communautés, notamment de Mzoungou « blancs » et des autochtones. Dans cette logique, M. Philippe BOISSADAM, alors Préfet à Mayotte, disait « On ne doit pas faire Mayotte sans les mahorais... ».

C'est sur la base de ces approches analytiques et de ces reculs que nous abordons la dernière partie de la présente communication destinée à traiter l'Avenir de la participation des citoyens « lambda » pour construire un espoir propice pour un développement apaisé et maîtrisé.

MAYOTTE
DANS L'AVENIR :
De la Départementalisation 2011

Les espoirs pour la construction d'un avenir meilleur

Maintenant que Mayotte est inscrit dans la Constitution de la République française puis a obtenu le statut départemental tant attendu comme le meilleur moyen pour apporter un changement et un mieux être de la société depuis plus d'un demi siècle, il est judicieux de s'y atteler pour construire le progrès du 101^{ème} Département français en proposant des solutions pérennes et durables. Pour cela, nous prenons le pari d'opposer une réflexion nouvelle par rapport à l'esprit des politiques publiques mises en œuvre à Mayotte toutes ces dernières décennies.

Il s'agit d'un développement par « *une théorie du progrès sincère* » en lieu et place « *d'une théorie de rattrapage des retards* » appliquée dans ce territoire jusqu'à présent.

Aussi, dans un document de réflexion intitulé « Débat sur le développement de Mayotte » établi pour le compte des services de l'Education nationale (sous la responsabilité de Claude MESNARD, 1996, p.49), il est notamment indiqué :

- « *Il paraît désormais urgent de soutenir et de développer toutes les passerelles entre les décideurs et la population mahoraise afin que le progrès ne soit plus subi mais assimilé, approprié et orienté par les aspirations de la population de Mayotte... le fossé ne cesse de se creuser entre l'évolution des mentalités de la population et celle du développement matériel de l'île. Plus ce fossé sera grand, moins le développement sera adapté, plus il sera difficile à la population de se l'approprier.* » Sa dernière préconisation rejoint totalement nos analyses, s'agissant de « **Faire de la participation des mahorais au développement la priorité.** »

Dans ce contexte, de tous les concepts théoriques identifiés, nous optons pour « la pédagogie des opprimés », œuvre de Paulo Freire où celui-ci met en exergue les contours d'une expérience qui a pour visée la libération des masses et classes opprimées, aliénées.

Pourquoi donc ce choix ?

Placé dans une perspective globale, la présente communication s'inscrit dans l'étude de la situation du 101^{ème} Département français de Mayotte à la lumière de la mondialisation où les grandes puissances répandent l'idéologie d'une uniformisation culturelle, comme on a pu le voir dans la 1^{ère} partie « Mayotte dans le passé » du document, la société civile mahoraise de jadis, composée des organisations traditionnelles comme le chef de village, le schikao, le chougou, les confréries, les chama etc..., qui était *actrice de sa propre vie*, s'est retirée du jeu des rôles, en laissant libre choix aux expatriés le soin d'assurer sa destinée, devenant ainsi *observatrice et spectatrice* car ces derniers proviennent d'une nation très développée technologiquement et économiquement peuvent tout faire pour le bien de tous.

Paulo Freire appuyant sa réflexion sur l'analyse marxiste des rapports de force entre les groupes humains et une éthique humaniste de l'action humaine, comprend la place capitale de *la conscientisation comme préalable à toute action de transformation*. Il décline une approche descriptive de *l'opresseur et l'opprimé* puis apporte des pistes pour dépasser la situation de l'oppression.

Avant d’aller plus loin, un détour s’impose pour éclairer la théorie conceptuelle de « **la pédagogie des opprimés** ».

L’oppression s’identifie par une situation qui déshumanise à la fois oppresseurs et opprimés. La négation par la déshumanisation n’est pas un hasard, elle est le résultat d’un processus injuste qui peut et doit être inversé.

Dès lors, un travail formateur est nécessaire pour éclairer les déformations de la situation d’oppression pour provoquer la libération des forces de transformation. En effet, opprimé et oppresseur sont des modes d’être et des visions du monde et d’eux-mêmes dont ils sont dépourvus de conscience ; ils sont enfoncés dans un océan d’injustice et la vivent comme inévitable et irréversible. Dans ces conditions, seule « la conscientisation », autrement dit, la prise de conscience de l’immersion et l’adhésion à l’ordre injuste établi, se trouve le premier pas vers une libération et un changement possibles. A présent, examinons la différenciation entre oppresseur et opprimé.

CARACTÉRISTIQUES DE L’OPPRESSEUR	CARACTÉRISTIQUES DE L’OPPRIMÉ
<p>Basé principalement sur l’injustice, la pratique de celui qui opprime est d’imposer « avec force ou calme » ses références à l’opprimé en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenant sa supériorité pour conserver ce qu’il a, volontairement ou pas - étant dans l’impossibilité de concevoir son raisonnement en dehors de la possession, de la domination concrète, matérielle, du monde et des hommes - dénaturant tout en objet de domination - voyant tout en terme de profit, car l’argent est pour lui la mesure de toute chose. <p>Se voyant avoir atteint un degré d’humanité plus élevé et considérant cela comme son monopole, rejette le mode de vie des autres puisque le prend comme une inadvertance et ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il doute des capacités du peuple - il a tendance « consciemment ou pas » à nier l’autre en tant que personne libre et consciente, à ne pas lui accorder les mêmes capacités - il pourra même faire des actes de générosité pour le bien des gens, mais les garde en situation d’assisté pour les maintenir dans l’état d’infériorité dont il a besoin pour entretenir sa domination. 	<p>D’après Paulo Freire, c’est un être double qui accueille en lui l’oppresseur, perçu crédible. Il cumule donc l’autre et lui-même et à ce titre veut s’aligner sur le mode de vie de l’autre.</p> <p>Au fur à mesure, il copie l’autre et fait sienne sa conception du monde et se déprécie en se croyant incapable...</p> <p>L’opprimé a peur de la liberté, a peur de courir le risque d’autre chose, a peur de l’autonomie.</p> <p>L’opprimé veut être mais a peur d’être.</p> <p>L’opprimé s’immerge dans l’ordre établi par l’oppresseur à son avantage et devient aveugle en ne voyant pas la réalité.</p> <p>Une fois bien déshumanisé, tant que l’opprimé n’identifie pas en lui-même les indices de la présence de l’oppresseur par une conscientisation, il aura des conduites fatalistes envers lui-même. Dans ces conditions extrême de déshumanisation, dès fois, en recevant les violences de la situation, il devient lui-même oppresseur.</p>

Paulo Freire, père fondateur de « **la pédagogie des opprimés** », au travers de l'analyse des actes observés sur la base d'un programme d'alphabétisation qu'il a mené au Brésil par le biais d'une méthode de « conscientisation », s'est fondé aux relations humaines objectives dans lesquelles les uns et les autres sont pris de fait. En étayant ses raisonnements, il déduit qu'il ne s'agit pas ici de comportements psychologiques conscients et volontaires.

Pour rompre la situation de l'oppression, Paulo Freire propose « **LA LIBÉRATION** » qui est censé être obtenue par une étape préalable qu'il désigne « **LA CONSCIENTISATION** ». Afin de parvenir à ce résultat, il préconise « **LE DIALOGUE** » comme mode d'action.

La positivation par le dialogue qu'il désigne par le terme « action dialogique » passe par des situations où sont favorisés des vertus telles que **la coopération, l'union et l'organisation.**



A ce stade de nos travaux, tout ce qui vient d'être étudié nous conduit à prendre du recul au regard de l'ensemble des données que nous venons de croiser sur la situation de l'évolution de la participation de la société civile au développement du 101^{ème} Département français de Mayotte en tenant compte :

- des modes de vie ancrés sur les us et coutumes de la population ;
- des bases implantées pour apporter le changement ;
- des réalisations dues à travers les chantiers de modernisation engagés ;
- des travers qui ont vu le jour au fil de l'évolution, notamment au plan humain et de l'environnement naturel ;
- des enseignements tirés du nouveau contexte local à la lumière des opportunités scientifiques universelles

Prévalant la mise en valeur des potentialités humaines, nous identifions la nécessité que la société civile mahoraise « *se réactive pour participer solidement aux transformations en re-devenant des acteurs actifs et peser sur des mesures qui les concernent* » comme elle avait l'habitude dans les années 1970.

Pour cela, nous inscrivons au cœur de notre réflexion une innovation conceptuelle, c'est « **la théorie du progrès sincère** » en opposition de « **la théorie de rattrapage des retards** », utilisée à Mayotte depuis le milieu des 1970. Que faut-il pour essaimer « **la théorie du progrès sincère** » dans le paysage de la vie de la population de base ?

Tout d'abord, il est important de construire des jalons pour faire germer des démarches participatives afin de primer les initiatives ascendantes qui passent par :

- la motivation, le volontariat et la confiance interpersonnelle et collective
- les conditions de travailler en équipe (langue, dialogue, fraternité, plaisir)
- le partage des richesses (culture, nature, technique, matériel, finance)
- les valorisations des talents
- la création d'espaces de rencontre et de dialogue inter-génération, inter-culture, inter-communautaire facilitant l'auto-organisation de la société civile en usant tant des modes de participation actuels « comités, cercles, associations, fondations, syndicats etc. » que d'autrefois « chilindro, schikao, chama, chougou ect. ».

En ce sens, l'éducation populaire à travers ses philosophies nobles (émancipation, anti-obscurantisme, élévation de savoirs, justice, brassage humaine et en rejetant des dérives comme la haine, la xénophobie) constitue des valeurs et idéologies efficaces **pour guider vers la libération contre l'oppression prônée par Paulo Freire**. De plus, soulignons également qu'une des caractéristiques essentielles de l'éducation populaire, c'est de mettre l'éducation en lien avec les évolutions du temps, avec l'environnement de tous les jours, c'est à dire avec la citoyenneté.

La théorie du progrès sincère devrait donc s'appuyer sur des leviers praxéologiques plaçant l'être humain au centre des préoccupations. Aussi, il faut réinventer une citoyenneté locale participative à la lumière des idéologies alternatives comme le développement durable, l'économie sociale et solidaire pour que chaque femme, chaque homme puisse disposer d'espaces de dialogue pour construire les transformations dans tous les domaines sociétaux en veillant à ne pas faire émerger des laisser pour compte.

Il s'agit ainsi de mettre en pratique des conditions facilitant des pratiques démocratiques dans la mesure où les citoyens s'impliquent en particulier au niveau de la communauté. La motivation, le volontariat mais également la confiance inter-personnelle et collective qui permettent de s'impliquer ne peuvent s'acquérir que par une expérience progressive d'après Roger HART.

C'est sur la base ces analyses et suggestions que nous soumettons notre modeste contribution pour que les citoyens lambda mahorais du jeune 101^{ème} Département français agissent et régissent aussi bien à titre personnel que collectif pour être acteur de leur propre devenir pour maîtriser le changement des rôles dans la société au lieu de le subir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages généraux :

- Edouard LIMBOS « Séminaire », L'animation des groupes de culture et de loisirs, 3^{ème} édition, Applications pratiques, Formation permanente en sciences humaines, Les éditions ESF – Entreprises moderne d'édition – p.7, Librairies techniques, 1984

- Michel Hervé, « Citoyenneté et Identités, Nouvelles figures de la citoyenneté et formes actuelles de l'engagement des jeunes », Revue de l'INJEP, Hors série n°4, Janvier 1997 ; sous la direction de Bernard BIER et Bernard ROUDET, Actes du Colloque organisé les 22, 23 et 23 novembre 1995, p.108

- Claude MESNARD, « Débat sur le développement de Mayotte », Document réléisé pour le compte de la « Direction de l'Enseignement – Service de l'Inspection de l'Enseignement Technique et de l'Apprentissage » par le bureau d'études RCT – Réseau Conseil en développement Territorial, Juin 1996

- Patrick d'Aquino, Accompagner une maîtrise ascendante des territoires : Prémices d'une géographie de l'action territoriale «Rapport présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger les recherches en géographie et sciences de l'aménagement », Université de Provence Aix-Marseille I – Aix en Provence, p.11, Juin 2002

- Hélène d'ALMEIDA-TOPOR, L'Afrique au 20^{ème} siècle, 2^e édition revue et augmentée, 2^e tirage, Armand Colin, Paris, p.28, 2003

- Georges BALANDIER, Article sous la plume de Jean MARC ELA, Monde diplomatique, Octobre 1998

- Anne Minot, Pédagogie des opprimés de Paulo Freire, Des principes d'action transposables pour les réseau des écoles des citoyens, Récit « Réseau école des citoyens », Janvier 2003

- Cassen B. (2002) : Mots pièges et mots-épouvantails. Colloque international Diversidad cultural y mundializacion, Univ. Costa Rica, San José, 17-18 sept. 2002.

- Roger HART, La participation des enfants : De la participation symbolique à la citoyenneté, les Francas de l'Ain – Dossier Directeur, 1996

- Farouk TOPAN, Zanzibar aujourd'hui, sous la direction de Colette Le Cour Grandmaison et Ariel Crozon, Editions KARTHALA et IFRA, 1998, p.299 et 302

- Sciences Humaines n°88 Novembre 1998, p. 12 à 17

- Léon DION, In : Notes de recherche. Méthode d'analyse pour l'étude de la dynamique et de l'évolution des sociétés, Les Classiques des sciences sociales, 1969
- Soudjay Soulaïmana, Mémoire de maîtrise « IEP d'Aix Marseille », Section Relations Internationales, « Traditions, Mutations : Rôle de la Femme Comorienne d'aujourd'hui, 1985-1986 »
- Bernard BIER, La citoyenneté – de quoi parle-t-on ? Unité recherche Etudes Formation, INJEP, Juillet 2005

Ouvrages sur Mayotte :

- Jon BRESLAR, L'habitat mahorais, Tome 1 : Une perspective ethnologique ; Edition AGG Paris 1980, Imprimerie Durand, 28600 LUISANT
- Daroussi AHAMADI, Education populaire entre tradition et modernité à Mayotte, Monographie sur l'éducation populaire à Mayotte dans le cadre de l'approfondissement de la technique d'animation pour la préparation du Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'Animation – DEFA, Aix-En-Provence, 1999
- INSEE INFOS, « Forte progression de l'emploi depuis 1997 », 2001, p.3 et « Travail/Emploi, n°40-Avril 2009 », p.3
- Quotidien Albalad Mayotte, n°274 du lundi 22 août 2011, p. 6-7
- Sophie Blanchy-Daurel, La vie quotidienne à Mayotte, l'Harmattan, 1990
- Jean François Hory, Hebdomadaire d'informations « Mayotte Hebdo n°269 du 30 décembre 2005, p. 11 ».
- Salim MOUHOUTAR, MAYOTTE : Une appartenance double, Editions MENAIBUC, 2011, p. 26